

SECTION SPORTIVE FOOTBALL MIXTE

Collège de Bercé MONTVAL-SUR-LOIR
District de football de la SARTHE

La Section Sportive Scolaire Football Mixte du collège de Bercé à Montval-sur-Loir a ouvert en septembre 2019. Pour l'année scolaire 2023-2024, un recrutement sera effectué en 6^{ème} mais aussi en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour compléter les effectifs. Les élèves recrutés bénéficient de deux fois deux heures hebdomadaires de pratique avec un éducateur sportif en plus des heures de cours.

A qui s'adresse - t- elle ?

Elle s'adresse à tout élève du collège, fille ou garçon, licencié ou non, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Si l'élève est scolarisé hors secteur du collège de Bercé, il faut faire une demande de dérogation à la direction académique de la Sarthe en s'adressant d'abord au collège de secteur. Si l'élève n'est pas licencié dans un club, il lui faut un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive. Le candidat retenu devra être licencié dans un club de football.

Les objectifs

- Contribuer à la réussite scolaire des élèves,
- Remotiver les élèves fragiles,
- Travailler les parcours citoyen, de santé et avenir,
- Développer chez les élèves l'autonomie, la solidarité et le vivre ensemble.
- Proposer un parcours alliant investissement scolaire et pratique physique renforcée d'une activité sportive football.

Conditions d'accès

- Dossier de candidatures
- Tests sportifs
- Etude du dossier scolaire

Dossier de candidature

Le dossier est accessible sur le site du district de football de la Sarthe, sur le site du collège de Bercé ou il pourra être à retirer au secrétariat du collège dès le 6 février 2023.

Calendrier

23.03.2023 : date limite de dépôt du dossier de candidature

23.03.2023 : réunion d'informations à 18h15 au collège de Bercé

04.05.2023 : tests sportifs pour tous les candidats et les 5èmes de la SSSF sur le stade du collège de Bercé le jeudi 4 mai 2023 de 9h00 à 12h00 puis étude des dossiers scolaires et délibération.

09-05-2023 : transmission à la Direction Académique de la liste des candidats 6^{èmes} retenus.

A partir du 15 mai 2023 : résultats transmis aux familles.

Mi juin 2023 : inscriptions définitives.